

Glossaire

- **Accession Sociale :**

Terme qui regroupe l'ensemble des dispositifs accompagnés par l'État et les collectivités locales, facilitant l'accès à la propriété pour des ménages sous plafonds de ressources.

- **Redevance :**

Loyer à verser mensuellement à l'OFSML, qui reste propriétaire du foncier.

- **Résidence principale :**

Logement occupé personnellement, au moins 8 mois dans l'année.

OFSML

Organisme de Foncier Solidaire
de la Métropole Lilloise

• **OFS → Organisme de Foncier Solidaire.**

C'est un acteur engagé dans la production de logements durablement abordables, agréé par le Préfet de Région. Il dissocie la propriété du sol de la propriété des murs, pour faire baisser le prix des logements.

• **OFSML → Organisme de Foncier Solidaire de**

la Métropole Lilloise ; il rassemble 7 membres : la Ville de Lille, la Métropole Européenne de Lille, la Fédération des Promoteurs Immobiliers des Hauts de France, l'Union Régionale de l'Habitat Hauts-de-France, Action Logement Hauts-de-France, l'EPF Hauts-de-France, et M.Michel BONORD, qui assure la Présidence de l'association.

• **BRS → Bail Réel Solidaire.** C'est un bail de longue durée qui organise la dissociation entre la propriété du foncier et la propriété des murs ; ce bail est « rechargeable » de sa durée initiale à chaque vente.

• **VEFA → Vente en l'État Futur d'Achèvement,** plus communément appelée « Vente sur plans »

• **TFPB → Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties.**

C'est un impôt auquel est soumis tout propriétaire d'un logement.

• **PSLA → Prêt Social Location Accession.**

C'est un des dispositifs d'accession sociale à la propriété

• **ADIL → Agence Départementale d'Information sur le Logement.** Créées à l'initiative du département et de l'État, les ADIL ont pour mission d'informer gratuitement les usagers sur l'ensemble des thématiques liées au logement.

• **MEL → Métropole Européenne de Lille.**

Établissement Public de Coopération Intercommunale regroupant 95 communes de la métropole lilloise.

• **PTZ → Prêt à Taux Zéro.** Le PTZ est un dispositif de soutien à l'accession à la propriété des ménages à revenus modestes et intermédiaires. Il permet d'acquérir sa première résidence principale et est accordé sous conditions de ressources et de localisation (source Ministère de l'Économie)

• **Prêt Accession →** il s'agit d'un prêt à taux réduit proposé par Action Logement pour accompagner les salariés (des entreprises du secteur privé non agricole de 10 salariés et plus, sous conditions de ressources) dans l'acquisition de leur résidence principale.